

La flûte

VOLUME 68, N° 3, Décembre 2012

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLIÈRES DE MONTRÉAL

Sondage et groupes des discussions

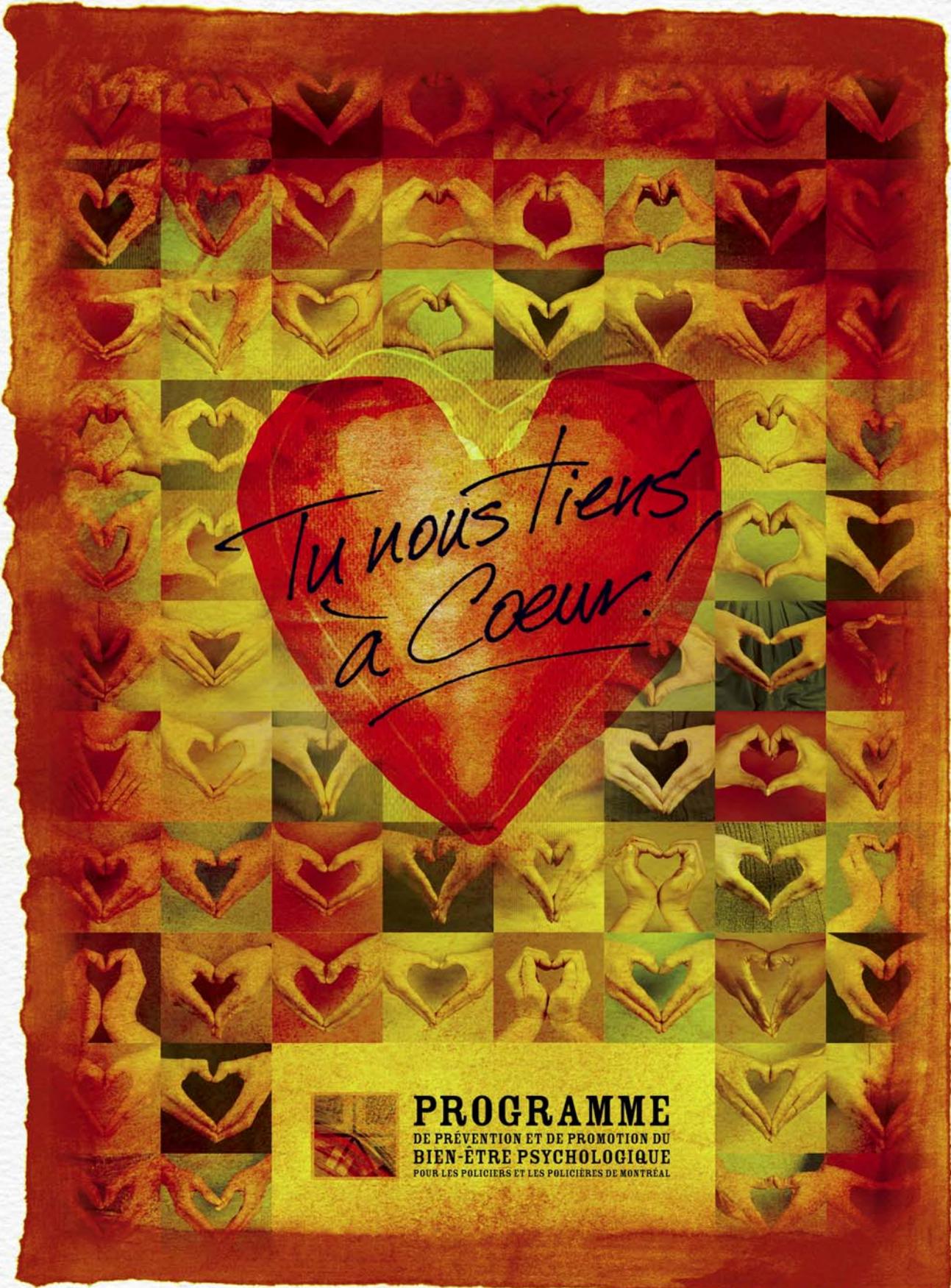
Les policiers et policières se demandent **où** sont passés les 500 millions?



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal



Entrevue :
**ÉCLIPSER
LA VIOLENCE
URBAINE**
En page 12



Tu nous tiens
à Coeur!



PROGRAMME
DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DU
BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE
POUR LES POLICIERS ET LES POLICIÈRES DE MONTREAL



« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président
Yves Francoeur

Vice-président exécutif
André Gendron

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie
Pascal Poirier

Vice-présidente
aux Relations de travail
Lyne Trudeau

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres
Yves Gendron

Vice-président à la Recherche
et aux communications
Mario Lanoie

Laflûte

Éditeur
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision
Danielle Lanthier, Chantal Hénault,
Claudette Lalonde

Conception graphique
Quatre-Quarts

Imprimerie
Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois
par année par la Fraternité des policiers
et policières de Montréal inc.
(tirage : 8 700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161
Télécopieur : 514 527-7830
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou
partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute
autre matière apparaissant dans cette revue est
strictement interdite sans l'autorisation expresse de la
Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications :
40011308

Où sont passés les 500 millions ?

Il s'agit certainement d'un des commentaires les plus souvent entendus lors des groupes de discussion organisés avec les membres. En effet, entre 1997 et 2007, la Ville a bénéficié d'un congé de cotisation à notre fonds de pension totalisant un demi-milliard de dollars. Sans ce congé de cotisation, notre fonds de pension serait excédentaire. Où est donc passé cet argent? Les contribuables en ont-ils bénéficié en baisses de taxes? Non. Mais la commission Charbonneau peut donner une idée de la direction prise par ces fonds... la photo de la première page aussi.



Au nom du conseil de direction
et des employé(e)s de la Fraternité,
nous vous souhaitons de joyeuses fêtes
et une excellente année 2013!

- 2 Les actualités
- 8 Paroles de président :
Où sont passés les 500 millions ?
- 10 Recherche et communications :
Des faits saillants du sondage
- 12 Prévention et relations avec les membres :
Toujours mieux se conduire
- 13 Services aux membres : ***Vos assurances...***
- 16 Entrevue avec un membre d'ÉCLIPSE :
Éclipser la violence urbaine
- 18 SST
- 20 Symphonie vocale
- 24 Au musée de la police
- 28 Vie spirituelle
- 29 Décès
- 30 Association athlétique et sportive
- 34 Nouvelles de l'APPRM



Succès marqué du premier Gala du mérite policier!

Afin de rendre hommage aux policiers et policières municipaux du Québec qui se sont démarqués par leur courage et leur travail remarquable, notre Fraternité et la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) ont créé conjointement le *Prix Guy-Marcil*, décerné à des membres qui se sont particulièrement illustrés. Décédé le 17 novembre 2011, M. Guy Marcil a successivement assumé la présidence de la FPPM et de la FPMQ entre 1969 et 1979. Il a œuvré dans le milieu syndical policier pendant plus de quarante-deux ans au cours desquels il a grandement contribué à l'avancement de la profession policière au Québec. Les *Prix Guy-Marcil* sont dédiés aux policiers des services municipaux à travers le Québec et leur sont remis par leurs pairs. Deux prix syndicaux sont également remis à des policiers œuvrant dans le milieu syndical et faisant preuve d'un dévouement exceptionnel. Le reportage sur les lauréats du 28 novembre dernier sera publié dans la prochaine édition de la revue Ensemble.



Le Gala était animé **Gino Chouinard**.



Les lauréats et les représentants syndicaux des unités récompensées.



C'est le théâtre Rialto qui a accueilli cette première édition du Gala du mérite policier.



Le Gala du mérite policier a remis un chèque de 3 000 \$ à la Maison du père pour l'ensemble de son œuvre!

46^e JOURNÉE DES FÈVES AU LARD

Pour aider le Fonds humanitaire... à aider la société

Le 28 septembre dernier avait lieu la fameuse journée annuelle des fèves au lard de la Fraternité, tenue en partenariat avec le SPVM. C'est 20 254 repas qui ont été vendus et distribués grâce au travail acharné d'une cinquantaine de bénévoles dont certains ont travaillé jusqu'à trois jours au succès de cet événement à grand déploiement. Rappelons que les profits nets de l'évènement – qui ont dépassé les 100 000 \$ cette année – vont à divers organismes soutenant des causes sociales sur l'île de Montréal. Encore cette année, le président d'honneur de cette activité était M. Rodger Brulotte et les coprésidents étaient Yves Francoeur, président de la Fraternité, et Marc Parent, directeur du SPVM. Merci à nos commanditaires, à nos bénévoles ainsi qu'au Service, sans lesquels un tel succès serait totalement inaccessible. Le Fonds humanitaire de la Fraternité, entre autres financé par la journée des fèves au lard, a redistribué plus de 1,7 million de dollars depuis 1991. Mais c'est en 1966 que fut organisée la première journée des fèves au lard!



Les bénévoles **Alain Bernier, Camille Fournier, Élisabeth Kraska, Gérard Laperle et Raymond Paradis.**



L'assistant-directeur **Stéphane Lemieux**, le célèbre **Rodger Brulotte**, l'agente **Carine Montpetit** et le président de la Fraternité, **Yves Francoeur.**



Des bénévoles montant les sacs de repas.

Sondage et groupes de discussion

Au courant du mois d'octobre, nous avons mandaté la firme Léger marketing afin de sonder nos membres sur divers sujets, notamment à propos de certains éléments touchant un sujet vous intéressant particulièrement, soit, le fonds de pension. Nous avons également mandaté la même firme afin d'organiser des groupes de discussions permettant l'approfondissement de certains aspects. Nous y avons notamment confirmé que cet enjeu était absolument primordial pour nos membres. À lire en pages 8 et 11.



Collecte de sang: objectif atteint!

Jeudi le 1^{er} novembre dernier se déroulait l'une des deux traditionnelles collectes de sang annuelles de la Fraternité et c'est d'extrême justesse que l'objectif de 120 donneurs a été atteint! L'équipe de bénévoles dirigée par Pierre Juteau tenait fébrilement le compte à une minute de la fin lorsqu'Olivier Lapointe, directeur Relation avec les membres à la Caisse Desjardins des policiers et policières, se pointa le nez pour devenir celui qui allait permettre d'atteindre l'objectif visé! Remercions le 120^e donneur... ainsi que les bénévoles Lise Lirette et Ginette Deschênes qui l'ont convaincu!



*Merci aux bénévoles qui, année après année, permettent que l'on recueille l'un des précieux matériaux de base pour sauver des vies : **Ginette Deschênes, Ronald Ladouceur, Jean Riopel, Rémi Gauthier, Claudette Boileau, Carmen Toupin** et **Denis Leclerc**.*



*Le sergent **Jean-François Sénécal** du PDQ 37 et les agents **Pierre Boudreau** et **Marc Salomon** du PDQ 23.*



***Olivier Lapointe** entouré de bénévoles dans cette épreuve qui ne lui a pas fait perdre le sourire!*

Site Internet: inscrivez-vous!

Le site Internet comporte des sections réservées aux membres. Dès que vous tenterez une première fois d'accéder à l'une de ces sections, le processus d'inscription automatisé s'enclenchera. C'est simple et facile.

Allez-y! Cela vous permettra d'accéder à de l'information pratique, notamment aux *flûtexpress*, que vous retrouverez dans la section *Recherche et communications*. Dans chacune des sections, vous n'avez qu'une case à cocher pour que toute nouveauté vous soit automatiquement notifiée par courriel.

www.fppm.qc.ca

Lancement de *Tu nous tiens à cœur*

Le 10 septembre dernier a eu lieu à la Fraternité le lancement de l'édition 2012 du programme paritaire de prévention du suicide pour le personnel policier. Rappelons que c'est en 1997 que le Dr Normand Martin et son équipe avaient élaboré, en collaboration avec la Fraternité et le Service, un volet *prévention du suicide* avec le projet « Ensemble pour la vie ». La mise en place du PAPP a eu un impact immense : le taux de suicide a chuté de près de 80% au SPVM au cours des 20 dernières années. Si on fait une extrapolation statistique, on peut considérer que le projet a sauvé la vie de 18 policiers et policières depuis son implantation. On ne peut que se féliciter de la mise en place de ce programme précieux et de sa mise à jour sous forme d'édition 2012.



La commandante **Roxanne Pître** et le représentant syndical des sergents **Patrick Lavallée** animaient l'évènement.



Remise du prix Innovation de la CSST à **Normand Martin** et son équipe de psychologues.

Jugement de la Cour supérieure sur les données québécoises du registre des armes à feu

En septembre dernier, la Cour supérieure du Québec statuait que le gouvernement du Québec avait le droit d'obtenir les données du registre des armes à feu concernant le Québec. Malheureusement, le gouvernement fédéral a décidé d'aller en appel.

La Fraternité a toujours considéré que le registre des armes à feu était un outil extrêmement pertinent qui devait être préservé. Le président de la Fraternité a d'ailleurs maintes fois déclaré qu'en termes de sécurité publique, le registre n'avait que des avantages et que tout affaiblissement du contrôle des armes à feu représentait une erreur basée sur des prémisses idéologiques sans lien avec la *réalité terrain*. Pour ces raisons, la Fraternité avait vigoureusement réclamé le transfert des données au gouvernement du Québec et encouragé la démarche judiciaire qui a porté fruit. La décision de la Cour supérieure a d'ailleurs reconnu la *preuve non contredite* à l'effet que l'obligation d'enregistrement des armes d'épaule a engendré une baisse de la criminalité associée aux armes à feu. Il nous reste qu'à nous croiser les doigts pour que la Cour d'appel ne renverse pas cette décision.

176 joueurs de pitch réunis

Jeudi le 8 novembre avait lieu le tournoi de pitch de la Fraternité qui a vu une fière compétition se dérouler entre collègues et anciens collègues. Mentionnons que cet évènement a comme particularité de voir chacun des participants repartir avec... une dinde congelée! Michel Caza aime les traditions! Les grands gagnants ont été Michel Lessard et André Vohl et les gagnants de la catégorie consolation, Gilles D'Anjou et Pierre St-André.



Internet et intranet: l'optimisation de la sécurité est terminée

Nous vous avons informés que les zones privées du site Internet ainsi que le site intranet (assurances) avaient été rendus inaccessibles pour un certain temps afin que la Fraternité donne des mandats d'analyse et d'optimisation de la sécurité, le tout à des fins purement préventives. Ce processus étant complété, vous avez de nouveau accès aux zones privées de l'Internet ainsi qu'à l'intranet (assurances). Dans le cas des assurances, vous devrez obligatoirement changer votre mot de passe aux fins de la nouvelle politique de gestion. Merci de votre compréhension!

Une nouvelle salle de formation pour les membres et de nouveaux locaux pour l'APPR

Vous constaterez que le rez-de-chaussée de l'édifice de la Fraternité a été partiellement réaménagé. En effet, l'APPR y a emménagé et en occupe une partie alors que la Fraternité a emménagé une salle de formation moderne qui profitera aux membres. Ce réaménagement a notamment été rendu nécessaire par les besoins en espaces additionnels de l'ABR.



Société
canadienne
du cancer

Rase-o-thon

Policiers contre le cancer



Porte-Parole :
Julie Perreault



Solidarité 911

13^E ÉDITION

Tous ensemble pour la lutte contre le cancer!

**Policiers, pompiers, paramédics, civils,
relevez le défi!**

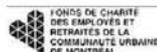
LIEU : Grande-Place du Complexe Desjardins
DATE : 8 février 2013
HEURE : de 11h à 14h

Pour participer :

Inscrivez-vous en ligne au www.solidarite911.ca
Collecte de fonds minimale de 250\$ par participant

Pour information :

Anne-Marie Lelièvre
Agente de développement - Montréal
514 255-5151 poste 5112
amlelievre@quebec.cancer.ca





Où sont passés les

Les groupes de discussions auxquels quatre-vingt-onze d'entre vous avez participé nous ont permis de vous entendre dire que notre réalité de policiers et policières à Montréal est unique – d'une difficulté incomparable – et que notre rémunération globale, incluant le fonds de pension, doit être au diapason de cette réalité.



Si on nie cette réalité, on verra Montréal désertée par les bons candidats et abandonnée par les plus jeunes policiers. Quant à l'âge de la retraite, le reculer mettrait en danger la population car à soixante ans, on n'est plus en mesure de rattraper un

bandit de vingt-cinq ans dans une ruelle. Autant d'évidences que certains voudraient oublier, tout comme le fait que notre fonds de pension - géré indépendamment des autres - a permis un congé de cotisation de 500 millions pour la Ville de Montréal



500 millions ?

entre 1997 et 2007. Dans le contexte actuel, je crois que nous nous demandons d'ailleurs tous où cet argent est passé exactement. La commission Charbonneau nous en a donné une certaine idée. En tous cas, personne n'a entendu dire que les contribuables en avaient bénéficié en baisses de taxes. Et bien entendu, nous nous demandons tous pourquoi on paierait pour tout le monde alors que notre régime de retraite a été mieux géré que les autres, a permis des économies majeures à la Ville et a mieux traversé la crise de 2008 que les autres.

Pour le reste de ce texte, j'ai décidé de vous laisser toute la place avec des extraits anonymes de ce que vous avez dit lors des groupes de discussion. Il me semble que ce soit plus vrai que nature, et que ça donne une bonne idée de notre niveau global de détermination. Toutes ces citations sont anonymes mais ont été prononcées par des membres et proviennent du rapport qui nous a été transmis par Léger marketing.

«Ça va être catastrophique s'ils coupent notre fonds de pension. On a déjà assez de misère à recruter des bons candidats... La Sûreté du Québec va nous manger tout cru.»

«Comme contribuable, il faut penser qu'il y a un prix à payer pour avoir une police honnête.»

«Trouve-moi un métier où tu te fais ramasser à 5 niveaux : criminel, civil, médiatique, déontologique et disciplinaire. Quand tu trouveras un autre métier de même, tu viendras me parler...»

«On se magane plus, on fait des chiffres, on a beaucoup de stress.»

«Le genre de travail qu'on fait attaque notre santé. Qui a à tomber dans la *hot* tous les jours ?»

«(...) j'ai choisi mon métier en fonction des conditions de travail et c'est pour ça que j'ai choisi Montréal. On peut pas changer ça en cours de route.»

«La Ville de Montréal, c'est un scandale après l'autre, de la mauvaise gestion, pis là on parle d'avoir à faire un sacrifice quand de l'autre côté, l'argent est mal géré.»

«On travaille pour une ville de corruption qui a *flobé* l'argent des gens, je trouve inacceptable qu'on nous demande de payer plus.»

«Faut avoir du culot pour se faire dire de se serrer la ceinture avec tout ce qui sort à la télé. C'est corrompu à l'os.»

«Il faut arrêter plus jeune parce que c'est plus dur physiquement et mentalement. Si on rallonge l'âge, on va payer autrement en congés de maladie.»

Vous reconnaissez-vous? Nous, à la Fraternité, on vous reconnaît et on se reconnaît aussi. 🍷





Quelques faits saillants du sondage

On a beau parler à des dizaines de membres chaque semaine, parfois, on doit prendre les moyens de creuser et de se faire confirmer scientifiquement nos impressions. C'est pour cette raison que nous avons donné mandat à Léger marketing de sonder les membres entre le 9 et le 13 octobre 2012, et aussi *de vous faire parler* dans le cadre de neuf groupes de discussion, composés d'une dizaine de membres chacun. Ces rencontres ont été tenues entre le 9 et le 17 octobre dernier et vous en trouverez des extraits dans le texte du président. Pour ma part, laissez-moi vous présenter les grandes lignes du sondage.

- La quasi-totalité des policiers sondés (99 %) accordent une très grande importance (81 %) ou une assez grande importance (18 %) à leur régime de retraite.
- La quasi-totalité des répondants (96 %) croient que la spécificité du travail des policiers et policières doit être reconnue dans le cadre du renouvellement du régime de retraite.
- 97 % des répondants seraient prêts à se mobiliser afin d'obtenir des négociations et un règlement spécifique pour les policiers dans le dossier du régime de retraite.
- Les nouveaux horaires semblent permettre aux policiers et policières de Montréal de la phase 1 de mieux faire leur travail (61 %).
- 81 % des policiers et policières sondés étaient sur les nouveaux horaires et parmi ceux-ci, 81 % également souhaitaient le maintien des nouveaux horaires alors que 16 % souhaitaient revenir aux anciens.



- La majorité des policiers et policières interrogés (66 %) n'ont pas eu le sentiment d'être appuyés par les élus municipaux et provinciaux lors des manifestations du printemps dernier, mais plus de la moitié (58 %) ont eu le sentiment d'être appuyés par la population.
- Les équipements et les outils représentent pour 67 % des policiers et policières sondés les conditions de travail les moins satisfaisantes. Pour les policiers et policières de Versailles, c'est 83 %.

Les sondages sont les sondages ! Mais force est de constater que vos positions sont claires et que votre niveau de mobilisation est très fort. Ces données permettent d'alimenter nos réflexions et de renforcer nos positions. Des données avec lesquelles les autorités devront composer...

Joyeuses fêtes à tous et à toutes! 🍷

Les normes les plus strictes

Nous connaissons vos préoccupations légitimes quant à la sécurité de vos données personnelles. Par conséquent, dans le cadre du sondage qui a été réalisé auprès de 500 membres de la Fraternité entre le 9 et le 13 octobre par Léger Marketing, nous tenons à vous rappeler ce qui suit ce qui suit :

- Léger Marketing garantit la confidentialité et la protection des renseignements personnels et souscrit aux normes les plus élevées de l'industrie en la matière.
- Une seule personne a eu accès à la base de données complète, qui comprenait **uniquement les noms et les numéros de téléphone**.
- Aucun sous-traitant n'est intervenu dans le processus.
- L'ensemble du processus a duré moins de 72 heures.
- Les informations nominatives (les numéros de téléphones et les noms) ont été programmées dans un système informatique qui compose le numéro de téléphone de façon automatisée.
- Les téléphonistes qui ont administré le questionnaire aux membres de la Fraternité **n'ont pas eu accès** à la base de données.
- Léger Marketing ne conserve aucune base de données et la liste a été détruite immédiatement après l'opération. Rien n'a été imprimé.
- L'ensemble du personnel de la centrale téléphonique est supervisé selon de normes strictes en matière de respect de la confidentialité et tous ont signé une entente de confidentialité.
- La compilation des réponses obtenues se fait de façon indépendante des listes d'appel et les réponses ne servent qu'à dresser des statistiques et à identifier des tendances chez l'ensemble des répondants.
- Les réponses individuelles sont amalgamées à l'ensemble et il est impossible pour quiconque de connaître la teneur des réponses d'un individu.



Toujours mieux se conduire

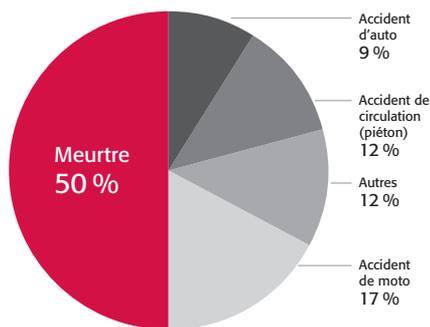
L'année 2013 marquera le centième anniversaire de l'arrivée de la voiture à moteur au sein de la Police de Montréal. Rappelons-nous que les premiers véhicules servaient à transporter les détenus! D'ailleurs, le calendrier 2013 du Musée de la police de Montréal fait une très intéressante rétrospective photographique de l'évolution de la voiture au Service.

Au début du 20^e siècle, les policiers se déplacent en motocyclette et, entre 1922 et 1939, dix policiers perdent la vie sur leur moto. Puis, à partir des années 1950, l'automobile finit par s'imposer comme un élément très important de la lutte contre le crime, à un point tel que bien des agents y passent une grande partie de leur quart de travail. Le grand défi sur le plan technique est alors de leur procurer un véhicule à la fois sécuritaire, confortable et performant. On procède donc à des modifications mécaniques et à l'ajout d'instruments à la fine pointe de la technologie.

Plus de véhicules favorise les accidents

La rapidité de déplacement et l'intégration de systèmes de radiocommunication a pavé la voie à une implantation croissante du véhicule de police partout en Amérique et le véhicule motorisé a grandement modifié les façons de patrouiller. Mais qui dit *déplacements plus rapides et augmentation du nombre de véhicules sur la voie publique* dit également augmentation des risques d'accidents, et ce, tant pour les policiers conduisant les véhicules que pour ceux dirigeant la cir-

Pourcentage de décès par catégorie



culatation aux intersections ou sur les lieux d'un incident.

Des soixante-et-onze policiers et policières décédés en devoir à Montréal, vingt-six ont été victimes d'un accident impliquant un véhicule-moteur (36 % des décès).

Prévenir plutôt que guérir

Heureusement, plusieurs mesures permettent de prévenir des accidents mortels impliquant les policiers. On n'a qu'à penser aux formations de conduite (formations initiales à l'École nationale de police du Québec et formations continues au sein du SPVM), aux formations de *gestes et signaux* ou encore aux pièces d'équipement de sécurité tels le dossard et les gants de circulation.

De plus, les véhicules sont de plus en plus sécuritaires (coussins gonflables, freins ABS, etc.). Les équipements électroniques et mécaniques de sécurité installés dans les véhicules modernes sont utilisés sans que le conducteur n'ait à y penser. Mais il en va tout autrement pour ce qui est des équipements de sécurité rattachés aux uniformes. Le dossard et les gants blancs jouent un rôle primordial dans la sécurité du policier qui intervient au niveau de la circulation. La loi oblige d'ailleurs le travailleur à utiliser les équipements de sécurité fournis par l'employeur.

Plusieurs éléments peuvent entrer en ligne de compte pour expliquer chaque accident. On n'a qu'à penser à la température, la condition du véhicule ou de la chaussée, l'expérience de conduite, le facteur humain, le type d'appel. Reste que notre sécurité et celle des citoyens doit demeurer une priorité. Aucun appel de service ou intervention policière ne mérite un accident mettant une vie en danger. Peu importe l'importance d'un appel de service, un policier impliqué dans un accident ne sera d'aucune aide pour ses pairs... 🚫



Vos assurances Aucun changement aux cotisations en janvier 2013

Compte tenu du changement d'assureur le 1^{er} août 2012, il n'y aura pas d'augmentation des cotisations le 1^{er} janvier 2013!

De plus, pour la même raison, plusieurs taux sont gelés selon les paramètres suivants :

- DMA – cotisations gelées jusqu'au 31 juillet 2015 ;
- ASSURANCE VIE – cotisations gelées jusqu'au 31 juillet 2014. Le changement de classe se fera toutefois le 1^{er} janvier 2013 puisque le système calcule l'âge de chaque membre au 1^{er} janvier de chaque année et qu'il calcule la prime en conséquence à tous les 5 ans ;
- ASSURANCE VOYAGE – cotisations gelées jusqu'au 31 juillet 2014 ;
- ASSURANCE DENTAIRE – cotisations gelées jusqu'au 31 juillet 2013 ;
- ASSURANCE MALADIE – il n'y a pas de renouvellement de contrat puisque le régime **appartient toujours aux membres** et qu'il n'est pas chez SSQ. Nous réévaluerons la santé financière de notre régime au 1^{er} août 2013.

Changements au régime d'ASSURANCE MALADIE à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- Les *médicaments tablettes* ne seront plus couverts (ex : analgésiques, vitamines, antihistaminiques, etc.) **et ce, même avec une prescription médicale.**
- Les réclamations pour les médicaments non couverts par notre régime ou pour des personnes non couvertes seront refusées directement à la pharmacie et vous en serez avisés par un message de refus inscrit sur votre reçu (par exemple : produits non couverts, assuré non couvert).
- N'oubliez pas que notre régime d'assurance maladie est administré par le Service des assurances de la Fraternité et non pas par notre nouvel assureur.

Le comité médical de la Fraternité s'adjoint un expert

Le rôle du comité médical est d'étudier les demandes de remboursement qui lui sont soumises dans des situations particulières. Le comité est composé de deux membres du conseil de direction de la Fraternité, de la directrice des services financier, d'une

préposé aux assurances, d'une secrétaire **et, maintenant, d'un médecin**, le Docteur Raymond Guévin, M.D., FRCP (c) (hématologue/oncologue). Vous pourrez ainsi compter sur son expertise, en toute indépendance.

ASSISTANCE VOYAGE

Vous planifiez un voyage ?

CanAssistance, notre partenaire d'assistance voyage, est là pour vous aider avant votre départ, durant votre voyage et à votre retour. Quelle que soit la destination, il est toujours prudent de bien s'informer avant de partir.

Voyagez-vous alors que vous avez une maladie chronique ou qui n'est pas bien contrôlée ? Avez-vous été récemment hospitalisé ou êtes-vous allé à l'urgence ? Avez-vous vu un médecin ?

Votre régime prévoit une couverture pour les blessures accidentelles et les maladies **soudaines et inattendues**. Si vous souffrez d'une maladie chronique ou mal contrôlée, par exemple :

- les symptômes ont augmenté ou sont réapparus ;



SERVICES AUX MEMBRES

- votre état s'est détérioré ;
- vous êtes en phase terminale ;
- votre médication a été modifiée ;
- vous avez reçu récemment votre congé de l'hôpital.

Il se peut que vous ne soyez pas couvert si vous consultez pour l'une des raisons énumérées ci-dessus. Communi-

quez avec CanAssistance avant votre départ pour vérifier votre admissibilité à l'assurance voyage. Selon le cas, la confirmation vous sera donnée par téléphone ou vous devrez faire remplir un questionnaire médical par votre médecin. Grâce à ce questionnaire, CanAssistance déterminera si votre condition est couverte ou non durant votre voyage.

Vous avez besoin de renseignements sur le pays que vous visiterez bientôt?

CanAssistance peut vous donner des détails sur les avis aux voyageurs canadiens émis par Affaires étrangères et du Commerce international Canada. **Attention :** votre régime n'est pas valide dans les pays qui font l'objet d'un avis aux voyageurs

En rappel

Soins dentaires

Pour le remboursement de vos soins dentaires couverts, vous continuez de bénéficier de paiement direct. Présentez votre nouvelle carte SSQ à votre dentiste et vous n'aurez à payer que la portion non assurée des frais. Si votre dentiste n'utilise pas de système de transmission électronique, vous pouvez aussi utiliser le formulaire du dentiste ou celui de SSQ qui est disponible au site www.ssq.ca. Tous les codes de traitement doivent y être bien indiqués.

Recommandation d'évaluation préalable pour recevoir des soins ou services

Il est recommandé de communiquer avec SSQ avant de recevoir des soins ou des services coûteux afin d'obtenir la confirmation que ces frais sont admissibles à un remboursement.

Site ACCÈS I assurés

Pour accéder au site, rendez-vous au www.ssq.ca et cliquez sur le lien *Assurés* dans la section réservée à l'assurance collective. Vous serez ainsi automatiquement dirigé au site **ACCÈS I assurés**. Lors de votre première visite sur le site, vous devez vous inscrire. Cliquez sur le lien *Demande d'inscription au site* et une fois sur la page d'inscription, entrez toutes les informations nécessaires à la création de votre dossier.

Pour communiquer avec SSQ Groupe financier

Vous pouvez joindre le Service à la clientèle de SSQ du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 (heure de l'Est), en composant l'un des numéros suivants :

- Région de Montréal : 514 223-2500
- Autres régions : 1 877 651-8080

émis par le gouvernement canadien (sauf si vous étiez déjà présent avant que l'avis ne soit publié). Consultez votre brochure d'assurance pour tous les détails.

Vous voyagerez dans un pays qui exige des preuves d'assurance voyage pour les soins médicaux?

Il vous suffit d'appeler CanAssistance pour obtenir une lettre de confirmation stipulant que vous êtes bien couvert pour les soins médicaux d'urgence. Si vous avez besoin de soins durant votre voyage, nous vous recommandons fortement de communiquer avec CanAssistance avant de vous présenter chez un médecin. Il est à noter que l'assistance médicale est disponible 24 heures sur 24.

Comment savoir où me rendre si j'ai besoin de soin?

CanAssistance vous dirigera vers le médecin, la clinique ou l'hôpital apte à vous donner les soins médicaux requis par votre condition.

Dois-je payer le médecin, la clinique ou les frais d'hospitalisation?

Dans bien des cas, CanAssistance peut faire les arrangements nécessaires pour que vous n'ayez pas à payer de votre poche. Naturellement, il faut d'abord communiquer avec CanAssistance pour vous en assurer. Si vous avez déjà payé les soins, assurez-vous de conserver la facture originale et détaillée, les rapports médicaux et la preuve de paiement que vous nous soumettrez à votre retour.

Qu'arrive-t-il si ma condition m'empêche de prendre l'avion?

CanAssistance évaluera votre condition médicale et vos besoins et aura recours au moyen de transport le plus sécuritaire et le plus approprié dès que votre état vous permettra d'être rapatrié.

Qui informera ma famille de mon état si je ne peux communiquer avec elle?

Avec votre consentement, CanAssistance communiquera avec vos proches et les informera de votre situation; nous nous assurerons ensuite que vous pouvez leur parler par appel conférence coordonné par CanAssistance.

CanAssistance peut aussi vous aider dans les situations suivantes :

- interruption de voyage ou retour reporté ;
- vol ou perte de documents ;
- service de traduction en cas d'urgence durant votre voyage ;
- accidents ou incident juridique ;
- rapatriement du corps.

Comment dois-je procéder pour faire une demande de remboursement?

Si vous avez communiqué avec CanAssistance durant votre voyage, un dossier est déjà ouvert et CanAssistance a déjà posté, à votre domicile, les formulaires requis pour votre demande. Il vous suffit de les remplir, de les signer et d'y joindre vos reçus.

Si vous n'avez pas communiqué avec CanAssistance durant votre voyage, veuillez communiquer avec CanAssistance pour enclencher le processus de règlement. Vous obtiendrez un numéro de dossier et vous recevrez les documents requis à compléter et à retourner avec vos reçus.

Pour toute demande de règlements, veuillez inclure les éléments suivants :

- votre formulaire de demande dûment rempli, signé et daté ;
- les factures originales avec le détail des soins reçus ;
- les rapports médicaux ;
- votre preuve de paiement.

Vous avez d'autres questions concernant votre demande?

Communiquez avec CanAssistance aux numéros suivants :

- Canada, États-Unis :
1 800 465-2928
- Ailleurs dans le monde :
1 514 286-8412

Ou envoyez un courriel à :
info@canassistance.com

Ouvert 24 heures par jour, 7 jours sur 7 pour les services d'assistance. Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h pour toute demande de renseignements. 📞

ECLIPSE la violence

Alain Lecavalier aime son travail et son unité. Et surtout, il est convaincant lorsqu'il explique qu'ÉCLIPSE répond à des besoins criants et permet de prévenir des crimes graves de violence urbaine. Tous les soirs et toutes les nuits, les membres de l'unité patrouillent les bars, les clubs et les endroits chauds de la métropole pour observer, intervenir, et faire sentir leur présence aux proxénètes, aux dealers et aux caïds, petits et grands. Tous les soirs et toutes les nuits, ils accumulent des informations utiles aux enquêteurs et aux renseignements criminels dans un esprit de collaboration réciproque.



Alain Lecavalier en plein *Movember*

Le délégué syndical de l'unité ÉCLIPSE, Alain Lecavalier, est une personne calme et posée qui dégage une assurance tranquille. Depuis que l'unité est devenue permanente en 2008, il y œuvre avec quelques dizaines de collègues motivés par la protection du public et le contrôle de la violence urbaine. «Au début, ÉCLIPSE était davantage axée vers les gangs de rue et le phénomène d'intimidation et d'encercllement des policiers, qui prenait de l'ampleur. Au fil du temps, le mandat a été recentré vers les crimes de violence urbaine avec de meilleurs outils pour effectuer du profilage criminel» dit Alain, qui souligne que l'unité s'attarde à des sujets d'intérêts et se base sur le renseignement, tout en l'alimentant.

Aujourd'hui, ÉCLIPSE est vraiment canalisée vers les crimes de violence dans un contexte de grande coopération avec les centres d'enquête et les PDQ. «L'escouade permet une plus grande collaboration entre les *bleus* et les centres d'enquête. Dans l'unité, on a un agent de renseignement qui fait la liaison entre les enquêtes, la section renseignement, la DCO etc. et on a aussi une analyste, ce qu'on ne retrouve pas dans les PDQ, qui ont plutôt un enquêteur de poste. On aide les enquêteurs en apportant des renseignements utiles qui viennent directement du terrain» souligne l'agent.

Autres particularités d'ÉCLIPSE: les membres de l'escouade ne sont pas mobilisables (ils ne répondent pas aux appels

urbaine

courants) et ne sont pas associés à un secteur précis, comme le sont les patrouilleurs de PDQ, ce qui leur permet par exemple de voir un sujet sur St-Laurent et le lendemain, patrouiller dans le coin où il habite pour voir ce qu'il fait. Bref, comme le mandat leur permet de se déplacer sur l'ensemble de l'île, cette latitude donne aux membres de l'unité une bonne marge de manœuvre et leur assure une masse critique dans certains événements lorsque les risques ou la nécessité de faire sentir une présence plus massive s'impose. « Ça libère un peu de la pression qui pèse sur les patrouilleurs de PDQ » souligne le jeune quarantenaire.

Des armes, des dealers et des proxénètes

« Il y a un *avant et un après* Éclipse. Sur le terrain, on patrouille et on est visible, ce qui a un effet préventif. On rentre dans les clubs, on surveille autour. Par exemple, des membres d'ÉCLIPSE ont déjà saisi une mitraillette dans un véhicule et on sait que le sujet se préparait à faire un drive-by et à tirer » affirme le policier qui cumule dix-sept ans d'expérience. ÉCLIPSE fait de plus en plus de saisies d'armes dit-il, ajoutant qu'il y a quelques semaines, des

membres de l'unité avaient saisi une arme utilisée pour commettre un meurtre. « Une grosse partie de notre job c'est les bars, les clubs, le night life. On va visiter nos sujets d'intérêt, voir ce qu'ils font, avec qui ils parlent, etc. Il y en a qui connaissent leurs *sujets* de A à Z, ils peuvent te raconter toute leur histoire » affirme-t-il. « On va aussi dans les clubs de danseuses parce qu'il y a vraiment beaucoup de proxénètes et il y a un marché qui s'étire en Ontario, jusqu'à Vancouver. Une fois que les filles sont recrutées, ils peuvent les promener à l'extérieur de Montréal. On commence à avoir plus de liens interprovinciaux avec nos confrères, et même au sud de la frontière. On aide à faire le portrait, on prend des notes ensuite accessibles à tous les collègues, y compris les renseignements » exprime Alain.

Fiers et tenaces

Alain explique qu'après le rassemblement, l'unité se répartit, mais que ses membres peuvent aussi se concentrer, par exemple s'il est connu qu'un chanteur attire des gangs de rue et que *ça a déjà tiré* à Toronto pendant son spectacle, ils pourront s'y rendre en assurant une masse critique. Mais ils peuvent également miser sur la

discrétion. « Des fois, sporadiquement, on est en civil mais jamais toute l'équipe parce qu'il faut maintenir notre visibilité, mais quand on essaie de développer des sources, on est pas en bleu... » souligne-t-il en souriant.

L'une des fiertés de son unité est l'esprit d'équipe très développé de ses membres et leur grande ténacité. « Tout le monde est persistant dans l'unité. Si quelqu'un commet un geste criminel notable, on ne virera pas la ville à l'envers pour le boucler tout de suite, mais comme on est les seuls bleus qui peuvent aller sur toute l'île, si on a à en attraper un, si c'est pas ce soir, ce sera un autre soir mais on va l'avoir » conclut-il.

Au final, tous déplorent que le **financement par le gouvernement fédéral** de cette unité efficace soit **compromis**. En effet, ÉCLIPSE occupe une place importante dans l'arsenal de prévention et de combat de la violence urbaine et sa pertinence dans des environnements criminogènes comme ceux visés par l'escouade n'est plus à démontrer. Montréal peut-elle vraiment se passer de cette unité? 🍷



La SST décorée...

C'est avec grand plaisir que nous tenons à partager avec vous des reconnaissances reçues en santé et sécurité du travail dans le cadre des Prix reconnaissance Ville de Montréal et des Grands Prix santé et sécurité du travail de la CSST.



PDQ 38

Catégorie Ville de Montréal

Prix reconnaissance Ville de Montréal

Le 29 mai 2012, la Ville de Montréal a décerné le prix reconnaissance en SST à l'équipe locale du PDQ 38 pour l'implication, le dynamisme, l'importance, l'engagement, et le dévouement qu'ils accordent à la santé et à la sécurité du Travail. Par plusieurs gestes posés au quotidien, et la rigueur dans la gestion et suivi des dossiers SST, ils ont su démontrer au personnel que leur santé et sécurité est importante pour eux, contribuant ainsi à renforcer le sentiment de sécurité et de soutien à l'ensemble du personnel.

Nous tenons à vous présenter et féliciter les récipiendaires de l'année 2012, Messieurs : **Richard Lefebvre**, agent et délégué syndical, **Stéphane Bélanger**, inspecteur, **Pierre Houbart**, lieutenant, **Jean Bergeron**, sergent, **Jean-Guy Trudel** sergent.



Intervention riveraine

Catégorie CSST Région Montréal



***Bravo aux
grands gagnants!***

JEAN-FRANÇOIS CIMON
et STEEVE LAGUEUX
REPRÉSENTANTS PARITAIRES
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



avant la période des fêtes

Grands Prix santé et sécurité du travail de la CSST

Le 25 octobre, la CSST a souligné et récompensé les efforts des entreprises qui œuvrent à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles et ainsi les faire connaître afin d'inspirer d'autres entreprises. Lors d'une cérémonie, l'équipe « Intervention Riveraine » a reçu un lauréat régional 2012 dans la catégorie organismes publics pour la création de la formation *Intervention riveraine*, qui enseigne aux policiers et policières les techniques et les limites d'intervention pour porter secours, de façon sécuritaire et efficace, aux citoyens en détresse dans l'eau.



Dans l'ordre : **M. Steeve Lagueux**, représentant à la prévention ; **M. Mario Bouvier**, directeur régional de Montréal 2, CSST ; **M^{me} Michèle St-Onge**, commandant en SST ; **M. Réal Desrochers**, Instructeur Nautique, et **M. Jean-François Cimon**, représentant à la prévention.

De plus, l'équipe sera en lice à titre de finaliste au Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail, qui se tiendra le 23 avril 2013 au Centre des Congrès de Québec.

Félicitation et remerciement à toute l'équipe!

- M. Réal Desrochers, instructeur nautique
- M^{me} Lise Tessier, conseillère en formation
- M. Patrice Dupuis, conseiller SAC Est
- M^{me} Virginie Basmadjian, conseillère en formation – CAMPUS
- M^{me} Isabelle Durocher, coordonnatrice à la formation

Ces honneurs sont sans contredit le fruit de la participation de personnes qui croient en la santé et sécurité du travail et de tout le travail accompli au SPVM pour prévenir les accidents de travail. 🍷

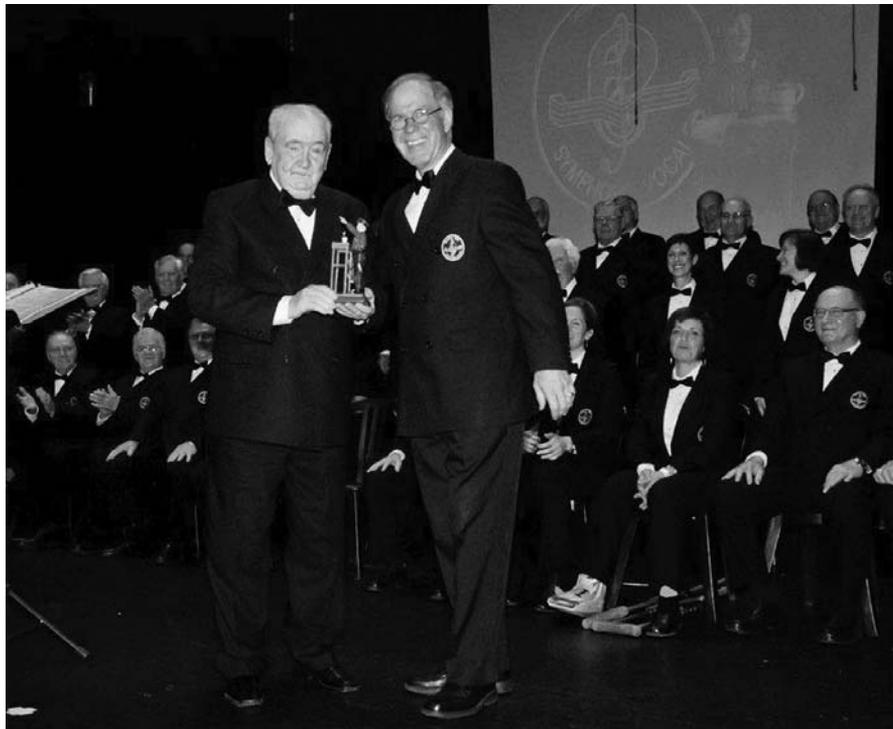


Hommage à Jean-Claude Marcil

**Au concert biennal 2012
de la Symphonie vocale, un
hommage particulier fut rendu
à Jean-Claude Marcil qui a
dirigé et dirige encore la
chorale lors des funérailles
des policiers, et ce, depuis
au moins 25 ans. Il faut le voir!
Il fait tout son travail d'un
seul doigt! Au point où nous
l'avons surnommé Charles
Du Doigt! Il a ses partitions
dans la tête, et non la tête
dans les partitions.**

Le directeur musical Rolland Côté a remis à Jean Claude une figurine en souvenir marquant ainsi toute notre reconnaissance.

Bravo Jean-Claude! Accepte nos plus sincères remerciements.
Tu as performé à merveille. 🍷





À tous les policiers actifs et retraités !

Le 25 décembre est arrivé, fêtons Noël !

Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable à votre épanouissement et à votre bonheur. La fête de Noël est une belle occasion pour vous manifester notre attachement et vous souhaiter que se réalisent tous vos désirs pour la nouvelle année ! Que Noël vous apporte joie et sérénité à l'aube d'une année de bonheur !

La Symphonie vocale

19^e tournoi de golf de la Symphonie vocale



Samedi le 25 mai 2013

Club de golf La Madeleine

3501, Montée du 4^e rang, Ste Madeleine
Autoroute 20, sortie 120 – Tél.: 450-584-2244

Sous la présidence d'honneur de M. André Gendron, vice-président exécutif
de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Prix: 100 \$

Incluant buffet-déjeuner, golf, voiturette, lunch, souper, cadeaux et plaisir entre amis

8 h 30 Inscription • 9 h 30 Déjeuner • 9 h 30 à 11 h 30 Concours de coup roulé
12 h Départs simultanés (lunch inclus) • 19 h Souper du golfeur • 20 h Prix de présence

Comité: Jean-Marc Cimon: 450-654-5111 – Cell: 514-258-0475

Jean-Pierre Roy: 514-252-0815

Céline Poirier (vente de billets): 450-585-3341

Mouvements au conseil d'administration



Caisse Desjardins des
policiers et policières



M^{me} Christiane Malenfant réoriente ses activités et quitte son siège

Nouvellement retraitée du Service de police de la Ville de Montréal, c'est avec le sentiment du devoir accompli et après quinze années d'implication que M^{me} Malenfant choisit de mettre un terme à ses activités de dirigeante au sein de la Caisse. Ses collègues du conseil d'administration et du conseil de surveillance, la direction et le personnel de la Caisse la remercient et saluent son engagement et son apport des dernières années.

Madame Malenfant, nos hommages !



M. Steeve Lagueux comble le poste par intérim

Dans le souci d'assurer une complète représentativité des policiers et policières du SPVM au sein du conseil d'administration, M. Steeve Lagueux a été invité à rejoindre l'équipe pour combler par intérim le poste devenu vacant. Représentant syndical auprès de la Fraternité des policiers et policières de Montréal depuis plus de 10 ans, M. Lagueux avait en plusieurs occasions manifesté son désir de rejoindre l'organisation de la Caisse afin de porter sa passion de servir au service de nos membres.

Bienvenue dans l'équipe !

Le REER collectif des policiers et policières du Québec, le connaissez-vous ?

En réponse à vos demandes, puisqu'elle vous en offre toujours plus, votre caisse a conçu exclusivement pour vous le REER collectif des policiers et policières du Québec :

- vous bénéficiez d'un rabais de frais de gestion qui augmente avec l'encours total du régime et votre actif investi ;
- ce rabais améliore votre rendement tout en contribuant à l'accroissement de la valeur de votre placement ;
- vous participez activement à la gestion de votre capital puisque, c'est vous, avec l'aide de votre conseiller, qui sélectionnez les produits financiers dans lesquels vos cotisations sont investies ;
- nul besoin d'attendre votre relevé mensuel ou trimestriel pour suivre l'évolution de vos placements puisque grâce à AccèsD, vous pouvez connaître la valeur de vos Fonds Desjardins ou consulter le relevé de vos épargnes à terme.

Profitez du transfert de vos journées de maladie en REER pour y adhérer et bénéficiez de la force financière économique des policiers et policières du Québec!

Une autre exclusivité de l'offre de services



Horaire du temps des fêtes

Les 24 et 31 décembre 8h30 à 13h

Les 25, 26 décembre 2012
et 1^{er}, 2 janvier 2013 fermée

Les 27, 28 décembre 2012
et 3, 4 janvier 2013 8h30 à 16h30

En cette période de réjouissances, de partage et de rapprochement, nous tenons à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous nous témoignez.

Toute l'équipe vous souhaite un très joyeux Noël et une nouvelle année remplie de santé, bonheur et succès!

Notre distinction coopérative...



Les défis cyclistes : pour la forme et pour la cause !



Le Tour cycliste des policiers du SPVM



Le Défi 911

Collecte de sang bi-annuelle de la FPPM

Le GPS offert par la Caisse par tirage au sort parmi tous les donneurs a été remis à la policière Véronique Leclair. Félicitations! Ci-contre, le 120^e don de sang, marquant l'atteinte de l'objectif de la journée, a été effectué par notre directeur Relation avec les membres, Olivier Lapointe. Son premier don à vie. Merci à tous les donneurs!



Journée Fèves au lard

Une 46^e édition sous le signe de la coopération et de la bonne humeur!



Votre Caisse vous offre une nouvelle année chanceuse!

En 2013, le

CONCOURS
**CALENDRIER
CHANCEUX** 12



c'est sur facebook que ça se passe!
www.facebook.com/caissepolice

N.B. Il n'est pas obligatoire d'avoir un profil facebook pour participer au concours.

 **Desjardins**



Caisse Desjardins des
policiers et policières

www.caisse-police.com pour mieux vous informer!

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone: 514 VIP-1004 (847)
sans frais: 1 877-VIP-1004 (847)
télécopieur: 514 487-1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec – Montréal
Québec



Saviez-vous que...

- **En 1774, l'Acte de Québec** fut adopté par le Parlement britannique et permit aux Canadiens de conserver les lois civiles françaises. Par contre, les lois criminelles appliquées depuis la conquête (1760) demeuraient en vigueur.
- **En 1787**, une loi autorise la nomination d'officiers de la paix et oblige ceux-ci à servir pendant une année, sans rémunération, sous peine d'amende de 100 \$ pour faillite prématurée au Service.



- **Entre 1812 et 1840**, plusieurs types d'organisations vouées à l'application des lois criminelles, provinciales et municipales œuvrent sur le territoire de Montréal, notamment :
 - **Les Guets** (*déjà existants*) voués à la sécurité et l'ordre public, les incendies et l'éclairage

des lampadaires. Ils travaillaient principalement de la tombée du jour à l'aurore.

- **Les Connétables des deux marchés**, chargés de l'application des Règlements de Police concernant les marchés (hygiène, permis, etc.).
- **Les Connétables des chemins**, responsables de l'application de la loi régissant les ponts, chemins, rues et ruelles de la Cité ainsi que des règlements concernant les charretiers.
- À compter de 1821, il y avait **le Grand connétable**, responsable de l'application des Règlements de la Police, de l'exécution des Statuts provinciaux concernant les ponts, chemins... On rajoute à ses responsabilités les Règlements de police concernant les accidents de feu.

Sources de référence: Claude Crevier «La police de Montréal sous le régime français», – José Rico, «Développement, rôle et efficacité de la police du Canada», – Sylvain Bissonnette (Notes de maîtrise).

- C'est **en 1922** qu'apparut **l'insigne de poitrine à l'extérieur de la tunique, avec le matricule ou le grade** du policier **clairement identifié**. Le conseil de ville de Montréal avait exigé en 1919 que ses policiers puissent être facilement identifiés par les citoyens afin de rapporter aux autorités un bon travail ou...



L'insigne de poitrine était alors plaqué argent et monté d'un castor. On y retrouvait deux inscriptions: le mot «POLICE» en haut, le matricule au centre et «MONTREAL» en dessous. Il devait être placé du côté gauche du veston, de la tunique ou du paletot, à la hauteur de la poitrine. La majorité des corps policiers au Québec ont utilisé ce même type d'insigne de poitrine jusqu'en 1972.

De plus, on **uniformisa l'insigne de képi**, qui lui aussi devait arborer le matricule ou le grade du policier. L'insigne était alors plaqué vieil or, montée de la couronne du roi avec, au centre, l'armoirie de la Ville de Montréal (pré-1938 bien entendu) et le matricule ou grade du policier au bas.



■ C'est **en 1960** qu'un nouvel insigne de képi fit son apparition. Il était toujours plaqué vieil or, mais cette fois l'insigne était aussi **monté d'un castor** et arborait les plus récentes armoiries (Post 1938) de la Ville de Montréal, avec au bas, le matricule ou grade du policier.

■ **En 1975**, suite à **l'intégration des 25 forces policières de l'île de Montréal survenue en 1972**, tous les **insignes** de képi et de poitrine **furent remplacés** par ceux du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

On y retrouve alors l'étoile du Service (Communément appelé «Le petit bonhomme») au centre, plaqué argent entouré du bleu police, juste en dessous le mot **Police** et, au bas, le matricule ou grade du policier en bleu sur fond or. Le tout entouré de feuilles de couleur or.

■ **En 1979**, le **numéro de matricule des insignes** de képi est **remplacé par une petite plaquette** soudée de couleur bleu sur laquelle était gravée en lettres or surélevées «Communauté urbaine de Montréal».

Pour sa part, **l'insigne de poitrine était retiré et remplacé** par une **plaquette** (épinglée) bleue sur laquelle était gravé le **nom du porteur**.



Finalement, pour la première fois depuis l'existence d'un service policier à Montréal, les autorités policières remettaient **gratuitement** au personnel policier, un **insigne de poche** avec le matricule ou grade du porteur.

** Avant, il fallait les acheter.*

■ C'est en **septembre 1994** que les **officiers des grades de lieutenant et capitaine ainsi que les officiers de direction** recevaient leur **nouvelle insigne de poitrine** indiquant leur grade où était auparavant inscrit le numéro de matricule. L'insigne était un peu plus petit qu'autrefois. **Leur képi aussi avait subi des changements** et arborait une bande bleue pâle sur le côté ainsi qu'une bande dorée sur la palette. Ils recevaient également des chemises blanches.



■ **En janvier 1995, c'était au tour des agents et des sergents** de recevoir leur nouvel insigne de poitrine avec le grade inscrit au lieu du matricule.

** Fait à noter, la plaquette d'identification demeura pour tous.*

■ **En 1966**, on pouvait lire à la partie «C» de la **directive générale 66-GO-6** les tâches confiées au personnel de la **sous-section des permis** du Service de police de Montréal :

1. A pour fonction de s'occuper de toute demande de permis ou de renouvellement qui exige l'approbation de la Police. Elle doit :
 - a) Convoquer au besoin le requérant.
 - b) Étudier les documents présentés avec la requête (bail, contrat d'achat, enregistrement, extrait des minutes...)
 - c) Vérifier les antécédents du ou des requérants.
 - d) Transmettre avis de la requête aux postes et sections concernés (moralité, bureau de l'aide à la jeunesse etc.).
 - e) Faire compléter au besoin l'étude du dossier par une enquête, inspection des lieux ou des véhicules.

SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

- f) Présenter un rapport motivé au Directeur pour transmission au comité exécutif de la ville sur l'opportunité d'octroyer ou refuser le permis.
- g) Maintenir un dossier sur chaque place d'affaires de même que les dénonciations et jugements dont elle a fait l'objet.

- En novembre 1964, le SPM émettait la **Directive générale 64-GP-3** concernant **l'usage de l'arme du Service**. En plus d'exposer les cas justifiant l'usage de l'arme (danger imminent grave ou



mortel pour le policier ou une personne), on pouvait lire ce qui suit au paragraphe A à la Partie V, *Précautions à prendre* :

Lorsque les circonstances l'exigent, dans les cas d'offenses graves, si le criminel ignore ou refuse d'obtempérer à un ordre donné d'une manière compréhensive, d'arrêter et de se rendre, le policier peut tirer un ou deux coups de revolver en l'air en guise d'avertissement, mais il doit s'assurer de la direction de son tir de façon à éviter qu'il y ait blessures ou dommages à la propriété.

Au paragraphe A de la Partie VI, *Rapport à faire*, il est indiqué qu'à chaque fois qu'un policier fait usage de son arme du Service, il doit en faire rapport le même jour.

- C'est en **octobre 1968** que le SPM mettait sur pied une **section spécialisée sur le contrôle des foules**, à la suite de plusieurs affrontements populaires survenus depuis quelques années sur le territoire, qui avaient fait plusieurs blessés tant du côté civil que dans les rangs policiers. Ces événements avaient alors incité les autorités à mettre sur pied une brigade dite « anti-émeute » et la nomma **« L'Unité mobile »**.



Avec le temps, et fort de son expertise sur le contrôle des foules, son personnel est devenu spécialiste en interventions tactiques. On les nomma alors « Les Groupes tactiques ».

En 1978, ces groupes étaient composés comme suit :

- Un commandant : le capitaine W. Bouchard.
- Groupe A : 28 policiers et deux sergents sous la responsabilité du lieutenant L. Bergeron
- Groupe B : 28 policiers et deux sergents sous la responsabilité du lieutenant Des Serres
- Groupe C : 28 policiers et deux sergents sous la responsabilité du lieutenant Paquette

- Groupe D : 6 techniciens, 4 équipes de 4 policiers et un sergent-détective sous la responsabilité d'un lieutenant.

Ces groupes ne sont pas des brigades anti-émeute mais plutôt de véritables professionnels d'interventions tactiques, en appui aux postes et sections dans toute intervention policière qui sort de l'ordinaire telle la recherche de personnes disparues, les manifestations spontanées, les incendies majeurs, les prises d'otages, etc. En résumé, un groupe de réserve, d'appui tactique et d'arrière-garde.

- C'est le **24 septembre 1978** que le SPCUM **adoptait l'horaire « 4-3 »** pour tous les policiers syndiqués.

Source de référence : Cahier de procédure 1966. La revue du Service de police de la CUM, août et septembre 1978.

- C'est le **8 novembre 1996** que le sergent-détective **Paul Lauzon** prenait sa retraite bien méritée à l'âge de 69 ans, après avoir servi **46 années au sein de la force policière** de Montréal, dont **31 ans comme sergent-détective** à la Sûreté 4, devenus le DEC 33.
- C'est **depuis le 3 décembre 1996** que les **citoyens** sont invités à **se rendre au comptoir du poste de police** de leur choix **afin de rapporter certains événements** où la présence policière n'est pas requise sur les lieux. Ils sont alors invités à rédiger un rapport d'événement, s'il y a lieu.



- C'est le **15 janvier 1997 à 6 h 45** que la « **police de quartier** » est **entrée officiellement en opération**. Pour cette occasion, 172 véhicules de patrouille nouvellement identifiés ont rejoint leurs nouvelles assignations pour recevoir des appels de service dans leurs nouveaux quartiers.

Ce sont les 15 PDQ du secteur ouest de l'île qui ont été mis en opération en ce jour mémorable, suivis par les 8 PDQ du secteur sud le 29 janvier de cette même année.

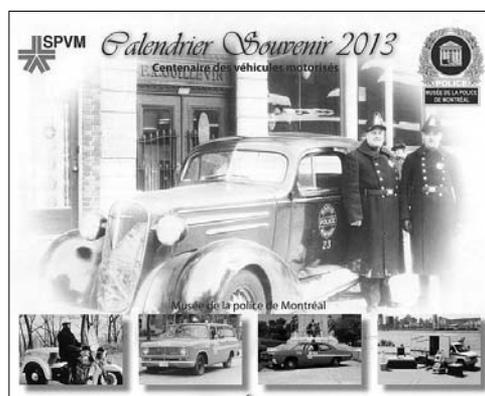
Source de référence: Revue l'Heure juste, novembre 1996 à février 1997.

■ RAPPEL

Afin de souligner le 100^e anniversaire de l'arrivée des premiers véhicules motorisés au Service, votre musée a confectionné un **calendrier-souvenir** de format 11 X 8 ½ dans lequel vous pourrez voir **des photos et des textes explicatifs d'une quarantaine de véhicules ayant marqué les décennies**.

Le **calendrier-souvenir** est maintenant **en vente, pour la somme de 3 \$**. Vous pouvez vous en procurer un ou des exemplaires en venant nous voir les mardis et jeudis de 8h à 14h au local du musée, situé dans le QG du Service de police de la Ville de Montréal, au 1441 rue St-Urbain, ou en tout temps au poste de sécurité du QG.

Pour de **plus amples renseignements concernant le musée** ou le calendrier-souvenir, n'hésitez pas à en parler avec l'un de nos 19 bénévoles ou en téléphonant au 514-280-2043.



Conception et textes: Jean-Marc De Nobile, responsable des communications
Avec la précieuse collaboration de: Gilles Landriault, responsable de l'imagerie.
Alma Marchand, bénévole recherchiste.

Musée de la police de Montréal





« Et des bergers étaient dans la même contrée... »

Nous allons bientôt célébrer la Fête de Noël. Pour les chrétiens, c'est une fête de lumière. Il n'est plus toujours très clair le sens qu'elle garde dans notre société sécularisée. Le monde dans lequel Jésus surgit a quelques similitudes avec le nôtre. C'est un monde en quête d'espérance. Pour le peuple juif, l'avenir est bouché. Ils sont dominés sur le plan politique, par l'empire romain, une société païenne qui impose ses règles, ses lois, ses rois et ses gouverneurs.

Le judaïsme n'a plus d'emprise sociale. Israël est comme en terre étrangère chez elle; les tensions sociales, les clans, les divisions se vivent au quotidien. Nous sommes loin d'un temps idyllique, et le cœur des croyants espère avec beaucoup d'intensité la venue du Messie. Ils en ont des images, une vision, mais très peu l'imaginent tel qu'il sera.

Ce contexte n'est pas loin de celui que nous connaissons depuis les années 50. Beaucoup de nos croyants sont essouffés, plusieurs déçus, certains amers, et un bon nombre en rupture. Pouvons-nous encore espérer dans une réalité qui nous est si étrangère?

Les bergers ne sont pas des personnes très bien vues au temps de Jésus. Ce sont des êtres très simples, pauvres, sans instruction, qui vivent à l'écart, constamment requis pour le soin des

bêtes. Ce qui ne leur donne pas beaucoup de répit et les tient à distance de la vie de la cité. Mais ils sont des veilleurs, et même la nuit, ils gardent le troupeau.

Je pourrais être curieux de ce que les policiers, policières, en garde la veille de Noël, pourraient nous raconter de la Fête. Je serais également curieux de les entendre nous raconter leurs expériences lors des contestations étudiantes ou des manifestations violentes dans lesquelles ils sont souvent plongés.

J'aime me rappeler que ces hommes et ces femmes qui montent la garde sont aussi des pères et des mères, des personnes qui aspirent à un monde meilleur qu'ils désirent transmettre à leurs enfants. Pour en avoir écouté quelques-uns, j'ai été souvent touché de la qualité de la conscience qui a guidé leurs interventions auprès de notre population.

Jésus est venu naître non pas dans un monde idéal, il n'est pas venu avec le pouvoir social ni même celui de l'argent, il n'a été protégé de rien, mais il est venu briller au milieu de nous de la lumière même du Père en acceptant d'y engager tout son être.

Voilà un des sens de Noël. Et chaque fois que cet amour éclaire notre humanité, l'espérance reprend souffle en notre monde. Merci à tous mes frères et sœurs policiers et policières qui, à sa suite, offrent leur vie pour le service de la paix.

Avis : cette chronique n'engage que son auteur

Décès



Audet, Robert

Agent 216

Embauché le 14 décembre 1964
Retraité le 15 décembre 1994
Décédé le 23 septembre 2012
à l'âge de 68 ans



Bleau, Adrien

Sergent

Embauché le 16 septembre 1952
Retraité le 19 juin 1978
Décédé le 17 août 2012
à l'âge de 80 ans



Bouchard, Maurice

Agent 385

Embauché le 2 juillet 1946
Retraité le 3 juillet 1983
Décédé le 28 septembre 2012
à l'âge de 87 ans



Boulerice, Albert Robert

Agent 2925

Embauché le 27 juin 1966
Retraité le 5 février 1993
Décédé le 1^{er} novembre 2012
à l'âge de 67 ans



Brossard, Pierre

Agent 508

Embauché le 11 février 1974
Retraité le 4 mars 2005
Décédé le 22 août 2012
à l'âge de 61 ans



Campeau, Paul-Émile

Agent 4134

Embauché le 14 septembre 1961
Retraité le 4 juin 1982
Décédé le 23 octobre 2012
à l'âge de 79 ans

Del Vecchio, Roméo

Sergent

Embauché le 15 mars 1946
Retraité le 27 juin 1970
Décédé le 12 août 2012
à l'âge de 80 ans



Desautels, Yvon

Sergent

Embauché le 11 avril 1960
Retraité le 2 juin 1983
Décédé le 12 octobre 2012
à l'âge de 73 ans



Deschamps, Paul-Émile

Agent 3684

Embauché le 21 novembre 1965
Retraité le 13 mai 1998
Décédé le 22 août 2012
à l'âge de 68 ans



Dussault, Luc

Sergent

Embauché le 20 mars 1961
Retraité le 11 juin 1992
Décédé le 30 octobre 2012
à l'âge de 72 ans



Gendron, Camille

Agent 991

Embauché le 2 février 1948
Retraité le 7 février 1982
Décédé le 20 octobre 2012
à l'âge de 85 ans



Jacques, Marcel

Agent 2090

Embauché le 18 mai 1964
Retraité le 11 septembre 1991
Décédé le 8 août 2012
à l'âge de 68 ans



Jutras, Richard

Sergent-détective

Embauché le 3 septembre 1957
Retraité le 18 décembre 1987
Décédé le 21 octobre 2012
à l'âge de 80 ans



Lavoie, Michel

Lieutenant

Embauché le 14 décembre 1964
Retraité le 17 décembre 1996
Décédé le 29 septembre 2012
à l'âge de 66 ans



Leroux, Michel

Agent 3415

Embauché le 26 février 1973
Retraité le 9 août 1990
Décédé le 26 juillet 2012
à l'âge de 65 ans



Payette, Michel

Agent 3520

Embauché le 29 décembre 1969
Retraité le 30 avril 1998
Décédé le 5 novembre 2012
à l'âge de 75 ans



Pelletier, Gérard

Agent 460

Embauché le 13 mai 1957
Retraité le 13 mai 1985
Décédé le 15 septembre 2012
à l'âge de 75 ans



Saucier, André

Agent 743

Embauché le 15 octobre 1951
Retraité le 10 octobre 1980
Décédé le 2 septembre 2012
à l'âge de 82 ans



Soucy, Gilles

Agent 2480

Embauché le 15 novembre 1971
Retraité le 6 octobre 1988
Décédé le 26 septembre 2012
à l'âge de 67 ans



Sperano, Robert

Agent 1088

Embauché le 20 mars 1961
Retraité le 1^{er} avril 1992
Décédé le 30 août 2012
à l'âge de 71 ans

ERRATUM

Dans la dernière parution, la mauvaise photo a été attribuée au membre ci-contre. Voici la correction, avec toutes nos excuses.



Lafortune, Claude

Officier

Embauché le 18 novembre 1957
Retraité le 11 novembre 1981
Décédé le 12 juillet 2012
à l'âge de 75 ans



Tournoi de hockey 2012 de la Fraternité

Les policiers et les pompiers du Québec ont été conviés au tournoi de hockey de la Fraternité tenu du 1^{er} au 4 novembre au complexe sportif Gadbois et à l'aréna St-Michel. La fin de semaine a été enlevante et la lutte a été chaude entre les équipes! Bravo à tous les participants!



*L'équipe des Stupéfiants Ouest est championne de la classe Montréal. Le capitaine **Derek Lapointe** pose à gauche du gardien de but. La Surveillance physique était l'équipe finaliste, et leur **capitaine Dean St-Onge**.*



GUY LEFRANÇOIS

PRÉSIDENT
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM



Les champions de la classe C, l'équipe de Trois-Rivières, dont le capitaine est **Patrick Galarneau** portant fièrement la plaque.



L'équipe des Coqs de l'Est, dont le capitaine est **David Joseph**, portant la plaque, sont les champions de la classe Montréal, pool D.



Les finalistes de la classe féminine sont les Démones, dont la capitaine **Cynthia Gasse** porte la plaque.



Les championnes de la classe féminine de la GRC, dont la capitaine est **Marie-Hélène De Blois**



L'équipe finaliste de la classe Montréal, pool D, est l'Intervention Est. Leur capitaine est **Jocelyn Proulx**, deuxième rangée à l'extrême droite.



Les finalistes de la classe C sont l'équipe de Laval, dont le capitaine est **Robert Deblois**, portant la plaque.



L'équipe du PDQ-11 est championne du pool B de la classe Montréal. Leur capitaine **Jean-Michel Laroche-Halpin** porte la plaque.



Les finalistes de la classe Montréal, pool C, sont l'équipe du PDQ-13. Leur capitaine **Steve Crevier** figure dans la deuxième rangée, deuxième à droite.



L'équipe finaliste de la classe B est le PDQ 27, dont le capitaine **Marc-André Lavoie** est le quatrième à droite de la deuxième rangée.



Le PDQ-35 est finaliste de la classe Montréal, pool B, leur capitaine **Christian Pezzulo** portant la plaque.



L'équipe du quartier général est championne de la classe Montréal, pool C. Leur capitaine **Alain Ouellette** pose dans la deuxième rangée au centre.



L'équipe championne de la classe B, est Ste-Thérèse de Blainville, dont le capitaine est **Gilbert Lavigne**.

BELFAST 2013

Jeux mondiaux des
policiers et pompiers
Du 1^{er} au 10 août prochain

**JOIGNEZ VOUS
À LA DÉLÉGATION**
des policiers et policières du SPVM
Communiquez avec l'AASFPPM
au 514-527-8305



Pour de l'information sur Belfast,
visitez le www.2013wpfg.com.

**APPR**

Un nouveau local pour l'APPR au 480 rue Gilford

Au moment de lire ces lignes, l'Association des policiers et policières retraités de Montréal aura emménagé dans de nouveaux locaux au rez-de-chaussée de l'édifice.

En effet, les besoins de l'ABR pour des espaces de bureaux additionnels ont nécessité que nous nous installions dans un nouvel emplacement. De son côté, la Fraternité a aménagé, dans la partie adjacente à nos locaux, une salle qui servira aux conférences ainsi qu'à la formation.

Le conseil d'administration et le personnel de l'APPR sont heureux d'occuper ces nouveaux locaux où tout a été mis en œuvre pour vous accueillir de façon professionnelle, et ce, dans une ambiance conviviale et fraternelle. Nous vous invitons à venir nous rendre visite lors de l'achat de billets pour nos activités.

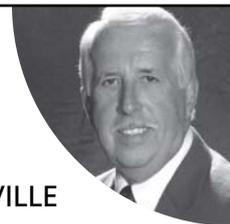
À titre de président et au nom du conseil d'administration et de tous les membres retraités de l'APPR, je tiens à remercier sincèrement messieurs Yves Francoeur et André Gendron, respectivement président et vice - président exécutif de la Fraternité.

Mes remerciements s'adressent également à monsieur Claude Lebel, chargé du projet, ainsi qu'à messieurs Mario D. Morroni, président, et Martin Roy, vice-président de l'ABR, pour l'aide indispensable qu'ils nous ont accordée. Sans leur appui, ce projet n'aurait pu se concrétiser.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ Le bal de l'APPR du 12 octobre dernier a attiré plus de 540 personnes, un succès sur toute la ligne. Trois conjointes survivantes et 41 retraités ayant atteint ou qui atteindront 80 ans au cours de cette année, ont été fêtés. Une soirée inoubliable pour eux.

■ Le tournoi de golf des policiers et policières retraités et actifs de la Floride aura lieu au Bonaventure Country Club à Weston le 21 février prochain.

Depuis la fin d'octobre dernier, l'APPR a déménagé ses pénates au rez-de-chaussée du 480 Gifford, soit dans l'ancien restaurant; donc vous ne monterez plus d'escaliers pour aller chercher vos billets.

■ Le 6 juillet dernier au club de golf Mirabel, **Paul-André Pharand** a réussi un trou d'un coup sur le Campagnard sur une distance de 143 verges avec un fer 6. Les témoins ont été **André Campeau, Michel Couture** et **Roger Poirier**. Bravo!

■ Félicitations à **André Gendron** (vice-président exécutif) et à **Pascal Poirier** (vice-président au secrétariat et à la trésorerie) pour leurs élections à la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

■ Le 13 août dernier au club de golf de Mirabel, un match avait lieu entre des jeunots **Mario D. Morroni Jr** (président de l'ABR) et **Giovanni Stante** contre deux vieux retraités, **Mario Morroni (père)** et **Claude Boudrault**. L'expérience l'emporta de façon éclatante. Plus tard en revanche, les jouvenceaux ont remis les mains dans leurs poches avec la ferme intention de ne plus jamais mettre au défi les aînés.

■ **Robert Nareau**, qui a travaillé pendant 23 ans aux groupes tactiques, file le parfait bonheur. Il est en forme et il salue ses ex-confrères et amis.

■ Sur une distance de 133 verges au trou numéro 15 du club de golf de Saint-Jean de Matha, **Robert Lemieux** a réussi un trou d'un coup. Les témoins de l'événement sont **Marc-Pierre Plouffe, Gilbert Gagné** et **André Morin**. Félicitations Robert.

■ **Ovida Leroux** (ex-capitaine) a joué plus de 25 rounds de golf à son club de Candiac, et ça, à l'âge de 86 ans. Un jeune qui refuse de vieillir!

■ L'excellent golfeur **Noellan Munger**, avec 6 de handicap, a réussi son premier trou d'un coup à vie. Je cherche les témoins. Par contre, à son club de golf Lanaudière lors du championnat senior, il a joué 79 et 77. Bien réussi et bravo!

■ **Jacques Charbonneau** a réussi son premier trou d'un coup au club de golf Lanaudière sur le trou numéro 4 du parcours rouge, et ce, sur une distance de 132 verges et avec un fer 9. **Ronald Rochon, Denis Grenier** et **Robert Laterreur** ont assisté à l'exploit de Jacques.

■ Malgré une récente opération à un genou, **Jean Joly** a humilié **Yvan Lanciault** (Identité) 11 à 0 au racquetball et ce, à deux reprises. Mon cher Yvan, tu devrais accrocher ta raquette et passer au jeu de Monopoly.

■ Rencontré au bal annuel pour ses 80 ans, **Raymond Gauthier** (motard) est rendu à sa 38^e croisière.

■ Cinquante ans de vie commune et d'amour, peu de couples peuvent se vanter d'avoir réussi un tel cheminement de vie. C'est pourquoi les enfants de **Raymond** et **Micheline Laframboise, Sylvie** et **Stéphane**, ont organisé une réception dans un restaurant (Vieux Kitz Bühel) de L'Île-Perrot pour leur 50^e anniversaire de mariage. Une soirée qui restera gravée à jamais dans leur mémoire. Bonne santé et longue vie à vous deux!

■ Saviez-vous qu'Yves **Racicot** a joué plus de 75 parties de golf cette année? Il est en forme et surtout en bonne santé. Continue mon **Yves**.

■ **Georges Gadoua** était fier d'avoir fêté ses 80 ans lors du bal annuel avec ses enfants et amis.

■ **Gérard Dutil** (80 ans) et son épouse **Moreen** ont passé la soirée sur le plancher de danse lors du bal annuel. Ils sont en forme pas à peu près. Ne lâchez pas !

■ **André Côté** (ex 886) est fier de son fils le lieutenant-déTECTIVE **Pascal Côté** ainsi que de sa conjointe **Caroline Bernard**, policière à St-Jérôme. Tous les 2 ont réussi le marathon de Montréal avec succès. Pascal a terminé la dure épreuve en 3 heures et 53 minutes tandis que sa conjointe a terminé la course en 4 heures et 11 minutes. Il faut dire que ces deux tourtereaux sont dans la quarantaine. On se prépare pour l'an prochain ?

■ Une dizaine de vieux retraités se sont rencontrés à la fin d'octobre chez Magnan afin de fraterniser entre eux. Il appert qu'à la fin du repas ça parlait très fort. Ils ont pu se raconter de bons vieux souvenirs. À cette rencontre, il y avait entre autres les **Maurice Vincent, Jean-Claude Leroux, Serge Saint-Laurent, Jacques Morrisseau** et **Jean-Pierre Auger**. À quand le prochain rendez-vous ?

Joyeuses fêtes à tous !

Le 64^e contingent (le meilleur) fête

Le 14 septembre dernier, des policiers retraités du 64^e contingent (le meilleur) et leurs compagnes se sont rencontrés pour fêter le 49^e anniversaire de leur entrée au Service de police de Montréal. Les organisateurs John Masney et Bernard Roy n'ont rien ménagé pour organiser un souper mémorable. L'an prochain pour fêter leur 50^e anniversaire, Jean René et Sylvie Tremblay organisent la rencontre annuelle à Québec, où de belles activités sont prévues. Avis aux intéressés pour un week-end en perspective.



Vive New York

Les 22, 23, 24 et 25 juin dernier, 158 personnes partaient en autobus pour visiter la magnifique ville de New York. Tous sont revenus enchantés de leur voyage qui fut rempli de visites culturelles et sportives. Félicitations à Pierre-Paul Lirette et Gilles Sauvageau pour leur implication.



Les participants écoutent attentivement les directives du guide.



Cette sculpture réfère à l'image d'un marché en effervescence que l'on appelle « Bull Market ».

Un rendez-vous à l'Auberge La Calèche

Du 28 au 30 septembre dernier, plus de 25 personnes se sont donné rendez-vous à l'Auberge La Calèche de Ste-Agathe. Les participants ont fort apprécié leur séjour. Jeux, animation, danse et bonne bouffe étaient au rendez-vous, à la satisfaction de tous!



Une partie du groupe revenant d'une excursion au Mont-Tremblant.



Les responsables de cette activité **Claudette Boileau** et **Marcel Crevier** félicitent l'animateur de ces 3 jours, **Daniel**.

Des belles activités dans les îles de Boucherville

La journée dans les îles de Boucherville fut grandement prisée des participants. L'endroit est propice aux marcheurs, aux amateurs de la nature, aux cyclistes et même à ceux qui aimeraient naviguer sur des embarcations entre les îles. Félicitations à Jacques Gauthier, Gilles Sauvageau et Marcel Crevier pour leur travail. L'an prochain, on récidive au même endroit.



Un succulent repas attendait les participants.



Après le repas, les participants ont pu jouer au jeu de poches et au bocce.



Les responsables de cette activité **Marcel Crevier**, **Jacques Gauthier** et **Gilles Sauvageau** félicitent les gagnants du jeu de poches soit **Fernand Fontaine** et **Lise Lirette**, tandis qu'au jeu de bocce les gagnants ont été **Yolande Babeu** et **Arnold Marc**.

Un 50^e anniversaire, ça se fête!

Le 62^e contingent s'est rencontré récemment au restaurant Élio pour fêter leur 50^e anniversaire d'entrée au SPVM. N'est-ce pas que les 36 retraités sur 42 semblent en pleine forme? Bravo les gars et bonne santé.



Le bal de l'APPR fait un tabac

Avec la participation de 545 personnes, le bal annuel de l'APPR est encore une fois victime de son succès. Cette soirée s'est tenue au Renaissance sur le boulevard Henri-Bourassa. Comme vous le savez, l'APPR, et tout spécialement son président Raymond Laframboise, veillent à faire de cette soirée un événement de prestige et d'élégance. Nous tenons à vous dire bien humblement que ces objectifs ont été atteints. Les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie durant toute la soirée. Nous avons profité de l'occasion pour fêter les retraités et les conjointes survivantes ayant atteint ou qui atteindront 80 ans durant l'année 2012. Tous étaient heureux de rencontrer d'ex-confrères et amis. Cette soirée fut mémorable grâce au raffinement, à la chaleur humaine et à la fraternité qui s'en dégageaient. Félicitations aux organisateurs Raymond Laframboise et Gilles Sauvageau.



Madame **Claudette Boileau**, représentante des conjointes survivantes, pose fièrement avec mesdames **Claire Dussault Godon**, **Suzette Lamer** et **Yvette Levasseur**. On reconnaît également le président **Raymond Laframboise** et notre maître de cérémonie **Jean-Pierre Roy**.



Les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie.



Une vue de la magnifique salle de bal.



On reconnaît sur la photo **Raymond Gélinas**, **Gilles Sauvageau**, **Robert Babeu**, **Camille Lamontagne** accompagnés de leurs conjointes.



Une photo de groupe de nos 80 ans qui ont été fêtés lors du bal annuel.

Une 18^e saison de hockey

La ligue de hockey de l'APPR a entrepris sa 18^e saison le 17 septembre dernier. Les quelque 45 retraités inscrits disputent leurs joutes les lundis et jeudis de 10 h 30 à 12 h à l'aréna Chénier à ville d'Anjou. André Lepage est le grand manitou de cette activité. Bonne saison à tous.



Une photo des deux équipes.



Raymond Laframboise, président de l'APPR, l'arbitre en chef **Raymond Vézina** et **André Sasseville** ont procédé à la mise au jeu protocolaire avec **Jean-Pierre Boie** et **Claude Mailly**.

Clôture de golf de Mirabel et St-Basile

Le 29 août dernier, c'était la clôture du golf des lundis et mercredis des joueurs qui jouaient à Mirabel et au club de golf de St-Basile. Plus de 100 personnes se sont rencontrées dans une brasserie pour fraterniser et s'amuser. Ce dîner fut une réussite totale et plusieurs prix de présence furent tirés au hasard. Félicitations à André Sasseville, André Campeau et Gilles Sauvageau pour leur dévouement et leur sens de l'organisation. Un merci à notre Caisse pour leur implication à cette activité.

C'était le temps de l'apéro avant le repas!



Gilles Sauvageau, **André Sasseville** et **André Campeau** remettent à **Michel Morin** un magnifique sac de golf. (Va-t-il mieux jouer?)



Notre directeur général à la Caisse Desjardins des policiers et policières, **Normand Prévost**, remet à **Pierre Paquette** l'un des nombreux cadeaux offerts par la Caisse en présence de **Gilles Sauvageau** et **André Campeau**.



Du billard à son meilleur

Plus d'une trentaine de nos retraités se sont donné rendez-vous pour participer à un tournoi de billard le 23 octobre dernier au Billard Montréal du 6505 Des Écores. La compétition était vive, et ce, dans une atmosphère conviviale et fraternelle. Une bourse de 300 \$ en était l'enjeu.



Un groupe fort compétitif!



Marcel Crevier et **Gilles Sauvageau** félicitent les gagnants de la classe B, **Mario Morroni** (père) et **Armand Niceforo**.



Dans la classe A, **Paul Mongrain** et **Robert Paré** ont été les gagnants. Ils sont photographiés avec **Marcel Crevier** et **Gilles Sauvageau**, responsables de cette activité.

Un repas digne des rois

L'activité méchoui a attiré tout près de 325 personnes. Tout le monde s'est fort bien amusé et surtout régalé avec un succulent repas suivi d'une soirée dansante. Félicitations aux organisateurs Marcel Crevier et Gilles Sauvageau.



À l'avant-plan, **Noellan Munger** et **Guy St-Jacques** ainsi que leurs invités.



Madame **Marielle Marchand** a pu savourer une magnifique fesse de bœuf.

Fondation Clermont Bonenfant

Marcel Crevier de l'APPR et la Fondation Clermont Bonenfant remercient sincèrement tous ceux qui ont participé à la collecte de goupilles en aluminium pour la fabrication des chaises pour handicapés. Sachez que ça prend 26 sacs à déchets verts pour produire une chaise. À ce jour, plus de 184 chaises ont été confectionnées. Merci de votre générosité!



Encore une fois, la Caisse a été généreuse en offrant plusieurs cadeaux. **Raymond Laframboise**, **Normand Prévost**, **Gilles Sauvageau** et **Marcel Crevier** félicitent les gagnants.

Le défi 911

Le défi 911 est organisé par les policiers du district 21. Les profits de cette journée vont au Club des petits déjeuners. Les quelque 500 participants ont roulé sur la piste Gilles Villeneuve pendant 8 heures en équipes. L'équipe des retraités a fini 8^e sur 46. Normand Dufresne était fier de ces cyclistes en bonne condition physique!



Des retraités en forme.

Réminiscence

En 1962, la Fraternité des policiers de Montréal avait sa propre ligue de quilles. Les plus vieux de nos retraités en reconnaîtront plusieurs sur la photo. Malheureusement plusieurs d'entre eux sont décédés. Voici la liste des capitaines de chaque équipe.



Debout: **Gérard Denault, Jean-Pierre Gagnon, Émile Ducharme, André Ménard, Georges Coallier** qui était président des loisirs, **Gérard Soucy** trésorier à la FPM, **Gérard Malépart, André Chalifoux, Armand Bellefleur** et **Roger Ratelle**. 1^{re} rangée: **Filiatrault, Claude Dansereau, Julien Giguère, André Campeau, Jean-Claude Bouchard, Tony Ferri, Richard Lachance** et **Philippe St-Jean**.

Spectacle de Jean-Marc Parent « Torture »

Vendredi 30 août 2013

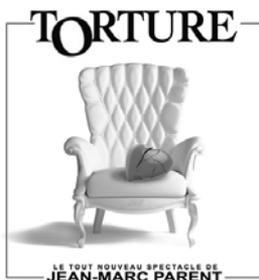
Au Centre des Arts
Juliette Lassonde
à Saint-Hyacinthe

Les billets seront en vente
à/c du 16 avril 2013
au bureau de l'APPR

Membres: 35 \$

Non membres: 50 \$

Spectacle seulement



Vente billets d'homard

Chers (ères) membres,

Nouvelle procédure pour la vente de billets d'homard qui aura lieu le 2 avril prochain. Contrairement aux années passées, la vente se fera à nos nouveaux locaux de l'APPR, soit au rez-de-chaussée du 480, et ce, durant les heures d'ouverture, de 7 h 30 à 16 h. Payables par chèque seulement au coût de 80 \$ le membre et 90 \$ le non membre. Les personnes à la porte auront priorité sur les réservations par téléphone. Les dates pour ses soirées sont le 24 mai, 7 et 14 juin 2013.



36^e tournoi de golf de l'APPR



Au club de golf La Madeleine Le mardi 11 juin 2013

Maximum 320 golfeurs • Départ simultané à 11 h 30 • Magnifiques prix à gagner

Ce tournoi est réservé strictement aux membres de l'APPR

Les billets seront en vente à compter du 30 avril à 8 h 30 au bureau de l'APPR

Prix: 110 \$ par personne • **Paiement par chèque seulement**

Formez vos foursomes!

P.-S. Il est strictement interdit de vendre son billet à un membre de sa famille ou à un non membre de l'APPR. Si ça devait être le cas, on refuserait à cette personne le droit de jouer. Pour annuler votre billet, vous devez communiquer avec l'APPR.

Tournoi de golf en Floride

Le jeudi 21 février 2013

Endroit: Bonaventure Country Club
200 Bonaventure Boulevard
Weston Floride 33326 (954-389-2100)

Policiers, policières retraités et actifs
ainsi que les conjoints sont les bienvenus.
Maximum de 144 joueurs.

Coût: – Voiturette, golf et souper: 70 \$ US
– Souper: 30 \$ US

Départ: à compter de 8 h 30

Réserver avant le 15 janvier 2011

Pour réservation:

Claude Boudrault, téléphone: 954 484-5580 FL

André Poitras, téléphone: 954 429-1313 FL

Henri-Paul Tremblay, téléphone: 514 354-4159 Mtl

Yves Brien, téléphone: 954-957-5781 FL



*Le conseil
d'administration
de l'APPR se joint
à son personnel
pour vous souhaiter
ses meilleurs vœux
de santé et de
prospérité en cette
période des Fêtes !*

Bienvenue à l'École de Ski de la FPPM



Une invitation très spéciale!

Que vous soyez débutant, novice, intermédiaire ou skieur avancé, que ce soit pour découvrir le monde de la compétition ou même devenir moniteur, nous avons la solution : nous vous offrons huit soirées de ski.

Inscription en ligne

À l'ère de l'informatique, nous avons décidé il y a deux ans de vous simplifier la vie pour vous inscrire à l'école de Ski FPPM.

Vous pourrez vous inscrire par le biais de notre site internet, dont l'adresse apparaît ci-bas.

Et pour ceux qui préfèrent le courrier habituel, vous pourrez aussi le faire en faisant parvenir votre formulaire d'inscription à l'attention de **Daniel Moisan, 909, des Érables, à Saint-Eustache (Québec) J7R 6L1.**

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Nelson Grenier au 450 430-5202, ou Daniel Moisan au 450 974-0562**

N.B. : Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de coordonner et regrouper les membres dans leurs groupes respectifs. N'oubliez pas que nos services sont offerts à tout le monde, pas uniquement aux policiers(ères).

Avantages et services offerts

- Cours de ski pour toutes les catégories.
- La seule École à offrir des cours de pré-compétition.
- Plusieurs activités spéciales durant les soirées de ski (fondue au fromage, course organisée, soirée 2/1).
- Bénéficiez de rabais avantageux sur l'équipement de ski chez Oberson sport.
- Moniteurs certifiés par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada.
- Moniteurs d'expérience certifiés niveaux 2 et 3 de l'Alliance des moniteurs.

**Tous les prix sont disponibles
sur le site Internet**

www.skifppm.com

Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.



POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU



Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...



La force d'être ensemble

C'est l'avantage de faire partie d'un groupe

Programme d'assurance groupe auto et habitation*

À titre de membre d'une entreprise ou d'une association, vous pouvez profiter d'un programme d'assurance auto et habitation qui comporte un grand nombre de bénéfices, de protections additionnelles à un prix concurrentiel.

Assurance auto

- Réduction de la franchise pouvant atteindre 250 \$.
- Couverture pouvant atteindre 50 000 \$, au Canada et aux États-Unis, dans le cas de dommages à un véhicule de tourisme loué ou emprunté.
- Suppression de la franchise en cas de délit de fuite ou de perte totale.

Assurance habitation

- Réduction de la franchise pouvant atteindre 300 \$.
- Valeur à neuf sur le bâtiment sans obligation de reconstruire en cas de perte totale.
- L'Assistance Intact Assurance qui offre les services d'aide ménagère, de garderie, ainsi que des soins infirmiers à domicile et une ligne d'information juridique, tout cela sans frais supplémentaires.

CONCOURS

Un
brin de folie!

Vous pourriez gagner
une carte-cadeau de

2000 \$[†]

Informez-vous!

BEAUCAGE ASSURANCES

450 961 4567
1 800 643 1853

www.beaucageassurances.ca

* Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Communiquer avec votre courtier d'assurance pour tous les détails.

† Le prix consiste en une carte-cadeau VISA d'une valeur de 2000 \$. Le concours débute le 15 mars 2012 et se termine le 15 mars 2013. Le gagnant devra répondre dans un temps limité à une question d'habileté mathématique. Écrivez à : Intact Compagnie d'assurance, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3, pour obtenir le règlement complet du concours. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. VISA est une marque de commerce de Visa International Service Association. Intact Assurance n'est pas associé à Visa International Service Association. ©2012 Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.